NOGENT
SOLIDARITÉ
ÉCOLOGIE
CITOYENNETÉ
3 **sièges**
Opposition

Raymond
GENÉ

P.ayane
HABACHE

Amma
VELLES

DEUX ÈVENEMENTS, L'UN PASSÉ L'AUTRE À VENIR: UN MÈME SOUCI DU BIEN COMMUN

1/ Avec la journée mondiale de l'eau, célébrée le 22 mars dernier, l'eau s'affirme de plus en plus comme un patrimoine à préserver.

A mesure que l'eau devient plus rare, avec les sécheresses, plus destructrice, avec les inondations, plus polluée, de nombreux pays, mais aussi chez nous de collectivités locales, la considèrent de plus en plus explicitement comme un bien commun.

Les perturbations du cycle de l'eau mettent en mouvement les principaux acteurs de la politique de l'eau. Etat, agences de l'eau, collectivités territoriales se mobilisent pour trouver des solutions à ces nouveaux contextes. On assiste par exemple à un retour massif de la municipalisation des services de l'eau.

C'est parce que l'eau doit être traitée comme un bien commun que le retour à une gestion publique est devenu une priorité. l'.eau a vocation à être gérée avec précaution, dans le respect des besoins et des attentes de toutes les catégories d'usagers. Leur participation aux décisions les plus structurantes, doit également être soutenue, notamment dans une démarche de long terme, quant aux conséquences des choix sur les milieux naturels, et répondre aux questions: la décision du moment conduit-elle à leur restauration ou à leur dégradation? Les tarifications et les investissements sont-ils pertinents?

2/ Les JO débuteront en juillet 2024, l'occasion pour promouvoir un sport émancipateur au service de l'humain et de l'éducation populaire.

Les Jeux olympiques et paralympiques arrivent en juillet, c'est une fête, mais le constat s'impose: le sport est malade de l'argent.

Le « sport business» est à a fois le signe et un promoteur de l'évolution ultralibérale de notre société. D'un côté les JO vont offrir quinze jours de publicité aux multinationales sponsor. Alors que, avec la vie chère, tant d'associations sportives populaires bataillent pour leur survie.

Nous souhaitons pour notre part que la pratique sportive soit au cœur d'un projet éducatif d'émancipation individuelle et collective. Le sport et les activités physiques peuvent donner vie aux principes de solidarité et d'émancipation citoyenne. Ces pratiques doivent être accessibles à chacun.e et ce, tout au long de la vie.

En outre, la construction et la rénovation des équipements sportifs doivent répondre aux enjeux environnementaux et écologiques. De même il est important que les infrastructures et les logements prévus par les jeux olympiques et paralympiques servent bien les populations des territoires concernés, que les règles et compensations sociales soient pleinement appliquées.

Enfin, si la vitalité du sport se mesure par ses pratiquants, la qualité de ses équipements et de ses instances institutionnelles, elle passe aussi par les tribunes et les fans-zones. Les comportements des spectateurs et spectatrices, l'attitude des supporters doivent être exemplaires, sans acte ni propos racistes ou discriminatoires.

Raymond Gené